

Le traçage : À quoi faut-il s'attendre

Qu'est-ce que le traçage ?

Le traçage, également appelé traçage des contacts, consiste à retrouver les personnes testées positives ou ayant été exposées à la COVID-19 et à leur demander de s'isoler en toute sécurité d'autres personnes jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus propager le virus.

Quel est le rôle d'un(e) traceur/traceuse de contacts ?

Les traceurs/traceuses de contacts appellent les personnes testées positives ou exposées à la COVID-19. Un(e) traceur/traceuse de contacts pourra :

- + Vous demander comment vous vous sentez
- + Demander si vous avez besoin de services et de soutien pour vous aider à rester en bonne santé et empêcher la propagation de la COVID-19
- + Vous indiquer combien de temps vous devez rester chez vous et à l'écart des autres personnes
- + Vous poser des questions pour savoir comment vous avez pu être infecté(e), si vous êtes testé(e) positif(ive)
- + Demander de lui donner les noms et les coordonnées de toutes les personnes avec lesquelles vous avez été en contact étroit lorsque vous étiez susceptible de transmettre le virus à d'autres personnes, si vous êtes testé(e) positif(ive)

Un(e) traceur/traceuse de contacts peut également vous rendre visite en personne pour vérifier votre état de santé. Il/elle vous présentera sa carte d'identité pour prouver qu'il/elle est un(e) traceur/traceuse de contacts.

Comment les New-Yorkais peuvent-ils savoir si la personne qui appelle est un(e) traceur/traceuse de contacts du service de Test & Trace Corps de la ville de New York ?

Les traceurs/traceuses de contacts du service de Test & Trace Corps de la ville de New York s'efforce d'appeler toute personne testée positive ou ayant été exposée au virus qui est à l'origine de la COVID-19. Veuillez répondre au téléphone si vous recevez un appel de :

- + NYC Test+Trace
- + NYC Covid Test
- + Un numéro de téléphone commençant par 212-540-XXXX ou 212-242-XXXX

Vous pouvez également demander à la personne qui vous appelle de fournir un code à saisir dans l'outil « Validate My Tracer » (Valider mon traceur/ma traceuse de contacts). Cet outil confirmera le nom du traceur/de la traceuse de contacts si ce code est valable. Une fois qu'un code valable a été utilisé, il expire et il ne peut pas être réutilisé. Pour utiliser l'outil « Validate My Tracer » :

- + 1) Demandez un code à la personne qui vous appelle ou qui vous rend visite.
- + 2) Consultez le site testandtrace.nyc.
- + 3) Sélectionnez « Click Here to Validate My Tracer » (Cliquer ici pour valider mon traceur/ma traceuse de contacts).
- + 4) Saisissez le code.

Le traceur/la traceuse de contacts ne vous demandera JAMAIS :

- + Votre nom — ils le connaîtront lorsqu'ils vous appelleront
- + Votre numéro de sécurité sociale
- + Toute information financière privée
- + Des informations sur vos cartes de crédit
- + De prendre le contrôle ou télécharger un logiciel sur votre téléphone, tablette ou ordinateur

Un(e) traceur/traceuse de contacts peut également vous rendre visite chez vous, surtout s'il ne peut pas vous joindre par téléphone. Il/elle vous présentera sa carte d'identité pour prouver qu'il/elle est un(e) traceur/traceuse de contacts.

Qu'est-ce que signifie avoir un « contact étroit » avec une personne testée positive à la COVID-19 ?

Un contact étroit signifie :

- + Vivre avec une personne testée positive à la COVID-19
- + Embrasser ou avoir des relations sexuelles avec une personne testée positive à la COVID-19
- + Fournir des soins au domicile d'une personne testée positive à la COVID-19
- + Passer 10 minutes ou plus à moins de six pieds (2 mètres) d'une personne testée positive à la COVID-19

Comment le service de Test & Trace Corps de la ville de New York obtient-il les informations des personnes ?

Si vous avez été diagnostiqué(e) positif/positive à la COVID-19, vos données personnelles ont été transmises au service de Test & Trace Corps de la ville de New York par le ministère de la Santé de New York (NYC Health Department). La législation de l'État de New York et le code de la santé de la ville de New York obligent les laboratoires à envoyer au ministère de la Santé de la ville de New York des informations sur les résultats de tests positifs. Le ministère de la Santé de la ville de New York a transmis en toute sécurité vos données personnelles au service de Test & Trace Corps de la ville de New York en respectant les lois sur la protection de la vie privée qui permettent d'utiliser ce type d'informations pour protéger la santé publique et arrêter la propagation des maladies.

Si vous avez été exposé(e) à la COVID-19, le service de Test & Trace Corps de la ville de New York a reçu vos données personnelles parce qu'une personne testée positive à la COVID-19 a dit à un(e) traceur/traceuse de contacts que vous avez été en contact étroit avec elle, ou vous êtes allé dans un lieu où une personne atteinte de la COVID-19 a pu vous faire exposer à la COVID-19. Le traceur/la traceuse de contacts ne peut pas vous donner le nom de la personne qui lui a dit que vous aviez été en contact étroit avec elle.

Est-ce que mon smartphone peut me dire si j'ai été en contact étroit avec une personne qui a la COVID-19 ?

Si vous téléchargez et activez l'application COVID Alert NY, vous recevrez une alerte si vous avez été en contact étroit avec une personne qui est testée positive à la COVID-19. L'application ne recueillera, ne transmettra ou ne conservera pas vos données personnelles et elle est totalement anonyme. Vos déplacements ne seront jamais suivis ; cette application utilise la technologie Bluetooth pour détecter lorsqu'une personne disposant de la même application se trouve à 2 mètres de vous. Pour plus d'informations, consultez le site coronavirus.health.ny.gov/covid-alert-ny/.

J'ai la COVID-19. Comment dire à mes cas contacts qu'ils ont été exposés ?

Les traceurs/traceuses de contacts informeront vos cas contacts qu'ils ont été exposés à la COVID-19 mais seulement si vous communiquez leur nom et leurs coordonnées à votre traceur/traceuse de contacts. Votre traceur/traceuse de contacts ne dira jamais à vos cas contacts que vous êtes la personne qui les a nommés.

Nous vous recommandons de dire à vos cas contacts qu'ils ont été exposés à la COVID-19 avant qu'un(e) traceur/ traceuse de contacts ne les joigne, si vous êtes à l'aise avec cela. Vous pourriez présenter les choses de la manière suivante : « Je viens d'être diagnostiqué positif à la COVID-19. Étant donné que nous avons été en contact étroit au moment où j'aurais pu propager le virus, vous avez été exposé. Vous devez rester à la maison et à l'écart des autres personnes pendant 10 jours à compter de la dernière fois où nous étions ensemble. Si cela n'est pas possible pour vous, appelez l'assistance téléphonique du service de Test & Trace Corps de la ville de New York au 212-COVID19 pour obtenir des informations sur des ressources gratuites pour vous aider à vous isoler en toute sécurité, telles que des repas gratuits ou une chambre d'hôtel gratuite. Vous pouvez également appeler l'assistance téléphonique ou consulter le site nyc.gov/covidtest pour trouver un site de test près de chez vous. »

Comment le service de Test & Trace Corps de la ville de New York garantira-t-il la confidentialité et la sécurité des informations personnelles ?

Le service de Test & Trace Corps de la ville de New York s'engage à protéger la confidentialité et la sécurité des informations personnelles sur la santé des New-Yorkais, comme l'exigent les lois fédérales, des États et locales, et conformément à la longue expérience du NYC Health + Hospitals et du ministère de la Santé de la ville (City Health Department) en matière de protection de ces informations. Les informations que le service de Test & Trace Corps de la ville de New York reçoit par le biais du traceur/de la traceuse de contacts sont confidentielles et protégées en vertu du code de la santé de la ville de New York.

Le service Test & Trace Corps de la ville de New York ne demandera rien sur le statut d'immigration de qui que ce soit. La base de données du service ne sera reliée à aucune base de données des forces de l'ordre. Toute information obtenue par le service de Test & Trace Corps de la ville de New York sera conservée en toute sécurité et utilisée par le personnel autorisé dans le seul but de protéger la santé publique.

Quelqu'un sera-t-il considéré comme une « charge publique » en vertu de la législation sur l'immigration pour avoir bénéficié des services du Test & Trace Corps ?

Non. Se faire tester, parler à un(e) traceur/traceuse de contacts ou utiliser un hôtel de prise en charge (Take Care) pour s'isoler en toute sécurité n'aura aucune incidence sur votre droit à demander la résidence permanente (carte verte). De plus, les traitements médicaux ou les services de soins préventifs liés à la COVID-19 ne seront en aucun cas pris en compte dans le cadre de la loi sur les charges publiques.

Comment le service de Test & Trace Corps de la ville de New York travaille-t-il pour comprendre les différents besoins des New-Yorkais, en particulier ceux des communautés les plus touchées par le virus ?

Le service œuvre pour que cet effort reflète la diversité de la ville qu'il sert. Les groupes communautaires apportent conseils et soutien afin de nous aider à fournir des services efficaces et appropriés sur le plan culturel, et à répondre aux besoins des communautés qui ont été touchées de façon disproportionnée par la pandémie COVID-19. De plus, les traceurs/traceuses de contacts sont issu(e)s des quartiers de New York les plus touchés par la COVID-19.

En outre, grâce à des partenariats avec plus d'une dizaine d'organisations communautaires dans toute la ville, le service de Test & Trace Corps de la ville de New York fournit des navigateurs de ressources pour aider les New-Yorkais à surmonter les problèmes logistiques qu'ils peuvent rencontrer lors d'un isolement en toute sécurité chez eux, tels que l'accès à la nourriture ou aux médicaments.

Pour en savoir plus concernant le NYC Test & Trace, consultez le site testandtrace.nyc.